



Le gouvernement persiste et signe !

C'est le 8 février 2005 que le Premier ministre a envoyé sa lettre de cadrage pour les dépenses 2006 aux différents ministères. Pour cause de LOLF, la procédure habituelle a été avancée de plusieurs mois.

En dépit des fortes mobilisations, en particulier celles des 20 janvier et 5 février derniers, cette lettre de cadrage reprend les mêmes et indigestes recettes libérales.

Les principales orientations

- Les dépenses de l'Etat doivent être contenues dans un plafond d'augmentation de 1,5 %, soit exactement l'inflation envisagée. Autrement dit, en euros constants, il s'agit d'une nouvelle stagnation des crédits, générant de fait une baisse des moyens pour le service public,
- Les recrutements autorisés – effectifs civils et militaires – seront compris dans une fourchette maximale de 55 à 60 000. Les diverses sources qui établissent des projections sur les départs à la retraite pour 2006, envisagent un flux de 72 à 76 000 départs. Il s'agit donc bien clairement d'une nouvelle baisse des effectifs – comprise entre 12 et 21 000 emplois – qui est projetée.
- Les fonctionnaires et agents de l'Etat seront contraints à un gain

de productivité de 2 %. Outre la logique, issue directement du secteur marchand, que sous-tend cette notion, on comprend bien le mécanisme : effectuer les mêmes tâches avec moins de personnels !

D'autres mesures d'ores et déjà annoncées

En dépit de rentrées fiscales bien plus importantes que prévues en 2004 (près de 10 milliards d'euros), le gouvernement a annoncé le gel de 4 milliards d'euros sur la loi de finances initiale de 2005 et de 3 milliards supplémentaires sur les crédits report de 2004 sur 2005.

Les allègements de cotisations sociales patronales repartent de plus bel puisque les employeurs devraient être exonérés de toute cotisation sur les salaires au SMIC en 2 tranches annuelles d'application – l'une sur 2006, l'autre sur 2007 – et ce pour un coût global estimé à au moins 1 milliard d'euros.

La baisse de l'impôt sur le revenu, bien qu'elle ne soit pas quantifiée, devrait reprendre en 2006.

Rappelons que ces diminutions successives touchent le seul impôt progressif (le plus équitable dans son principe) qui existe en France. En outre, précisons de nouveau qu'elles ne concernent qu'environ la moitié des ménages, l'autre n'ayant même pas de revenus suffisants pour être imposable. Enfin, avec deux ex-

emples, soulignons encore une fois que ces baisses bénéficient pour l'essentiel aux contribuables les plus aisés :

- ▼ En 2003, un couple marié avec 2 enfants à charge et gagnant 500 000 euros annuels a fait une économie d'impôt de 7025 euros, soit... 76 fois plus qu'un couple ayant la même situation familiale et gagnant 10 fois moins,
- ▼ Le taux marginal d'imposition – concernant les plus hautes tranches de revenus – est passé de 56,8 % en 1997 à 48,09 % en 2004.

Toujours les mêmes dogmes

Une fois de plus, le budget 2006 s'annonce comme étant frappé du sceau du libéralisme le plus débridé.

Totalement inéquitable, il multiplie les cadeaux au patronat, réduit encore une fois la part du budget de l'Etat dans les richesses créées, utilise les fonctionnaires – leur nombre ainsi que leurs rémunérations – comme une simple variable d'ajustement à la loi du profit.

C'est assez souligner combien le renforcement de la mobilisation de toutes et de tous est indispensable, contre ce qui se révèle être de plus en plus clairement une véritable machine de guerre contre la Fonction publique et les services publics de la Nation.